



Le 23 février 2021

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député *
Premier ministre du Canada
Édifice Langevin
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2
justin.trudeau@parl.gc.ca

Monsieur le Premier Ministre,

La présente a pour but de vous demander, à vous et à votre gouvernement, de soutenir activement la proposition de l'Inde, de l'Afrique du Sud, du Kenya, d'Eswatini, du Pakistan et du Mozambique relative à une « dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endiguement et le traitement du Covid-19 ». L'Organisation mondiale de la santé, les experts des droits de la personne aux Nations unies, UNITAID, ONUSIDA, Médecins sans frontières (MSF) et plus de 100 pays parmi les plus pauvres du monde soutiennent cette dérogation.

Les pouvoirs de monopole que l'Accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du Commerce confère aux sociétés pharmaceutiques privilégieront les profits de ces dernières au détriment de la santé des citoyens, tant au niveau international qu'au Canada. Les marges bénéficiaires des multinationales pharmaceutiques sont déjà parmi les plus élevées au monde, égalant celles des grandes banques et surpassant même celles de l'industrie pétrolière et gazière. Ces sociétés affirment avoir besoin du monopole pour couvrir leurs coûts associés à la recherche et au développement, mais elles gonflent à outrance les montants qu'elles consacrent à la recherche et au développement des médicaments. La majorité de leurs dépenses sont consacrées au marketing, au rachat d'actions, à la distribution de dividendes et aux rémunérations extravagantes de leurs dirigeants.

En l'absence de cette dérogation, les pharmaceutiques pourront empêcher d'autres fabricants de produire des vaccins et des médicaments contre le coronavirus, et il en résultera de nombreux autres décès. L'AFPC estime que les vaccins doivent être considérés comme un bien public mondial. Dans le cas contraire, la pandémie perdurera, sévira sans aucun doute dans les pays en développement et aura également un impact durable au Canada.

De plus, la pression sur les systèmes de soins de santé augmentera et, à mesure que les variants se multiplieront, les fermetures se poursuivront. Si cette dérogation n'est pas accordée, il est peu probable qu'une grande partie de la population mondiale soit vaccinée avant 2024. C'est la planète entière qui est touchée par cette pandémie. Nous demandons instamment à votre gouvernement de ne pas se désengager.

La pandémie de COVID-19 est la plus grave crise sanitaire et économique de notre époque et sa progression ne pourra être ralentie que si toute la population mondiale a accès aux vaccins.

Nous vous demandons instamment de soutenir cette dérogation et de plaider en sa faveur lors de la prochaine réunion du Conseil des ADPIC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations distinguées.

Le président national,
Chris Aylward

- c. c. L'honorable Mary Ng, ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international
- L'honorable Marc Garneau, ministre des Affaires étrangères
- L'honorable Patty Hajdu, ministre de la Santé
- L'honorable Judy Sgro, présidente du Comité permanent du commerce international
- La députée Tracy Gray, porte-parole de l'opposition officielle, Promotion des exportations et Commerce international
- Le député Simon-Pierre Savard-Tremblay, porte-parole du Bloc Québécois, Promotion des exportations et Commerce international
- Le député Daniel Blaikie, porte-parole du NPD, Promotion des exportations et Commerce international
- Le député Paul Manly, porte-parole du Parti vert, Promotion des exportations et Commerce international